



Ville de Niort
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

POSTE DE RÉFÉRENT PÉRISCOLAIRE 3 POSTES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION SERVICE ANIMATION

Cadre d'emploi des adjoints d'animation

PRESENTATION

La Direction de l'Éducation est chargée d'assurer les obligations du Maire en matière scolaire ainsi que la mise en oeuvre de la politique éducative de la ville (inscriptions scolaires, entretien du patrimoine scolaire, fourniture et facturation des repas, accueil des enfants dans le cadre d'activités périscolaires et des centres de loisirs...).

Le service Animation a en charge :

- les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse au travers de la mise en oeuvre d'activités de loisirs et du Conseil municipal des enfants ;
- la gestion des structures d'accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs péri et extra scolaires).

MISSIONS

A ce titre et sous l'autorité du responsable du service Animation, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

1/ Missions assurées en qualité de référent sur les temps périscolaires :

- Assurer le rôle de correspondant auprès des équipes enseignantes, auprès des parents d'élèves (participer à des concertations, organiser des temps forts d'animation...);
- Participer à l'animation, à la surveillance et à l'encadrement des enfants ;
- Collaborer à la mise en place sur les sites des orientations éducatives et pédagogiques du service (participer, organiser des réunions de projets d'animation, rédiger les projets pédagogiques en tenant compte du projet éducatif et des orientations municipales) ;
- Élaborer le projet d'animation de la structure et coordonner toutes les animations sur le site en lien avec les Directeurs d'écoles;
- Assurer l'encadrement des animateurs et des agents de surveillance cour et cantine (organiser les emplois du temps des agents, animer les réunions d'équipes) ;
- Garantir la qualité de l'accueil des enfants, leur bien-être et leur sécurité sur les temps d'accueil ;
- Réaliser des tâches de gestion administratives, en dehors de la présence des enfants.

2/ Missions assurées en qualité de directeur, d'adjoint ou d'animateur d'accueil de loisirs extrascolaire ;

- Diriger ou assister le directeur dans la gestion administrative et managériale de la structure ;
- Élaborer et mettre en oeuvre le projet d'animation en tant qu'animateur.

3/ Contraintes liées au poste : participation aux temps forts de la direction (fête des animations péri scolaires ou de la Municipalité...).

PROFIL

- Titulaire d'une qualification professionnelle de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (diplôme de niveau IV ou BPJEPS LTP)
- Titulaire de tout autre diplôme dans l'animation (BAFD, DEFA, CAPASE, BEATEP, autres BPJEPS...) apprécié ;
- Expérience dans le domaine de l'animation et de la direction de structure de loisirs ;
- Expérience dans le travail en réseau appréciée ;
- Formation AFPS souhaitée ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Permis B.

CONDITIONS STATUTAIRES

Les agents relevant du cadre d'emploi des adjoints d'animation.

Les agents relevant d'un grade de même niveau des autres filières sous conditions de diplôme.

REMUNERATION

Conditions statutaires - Régime indemnitaire - Prime de vacances - Prestations sociales.

RENSEIGNEMENTS

Après de Monsieur Yaël MARTINET, Responsable du service animation (Tél.: 05 49 78 73 57).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV détaillé + photo + copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours), avant le **11/12/2020**, sous la référence : **20E/C40**

Pour les agents de la Fonction Publique Territoriale copie de la dernière situation administrative (grade et échelon).

Pour les candidats reconnus comme travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH.

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place Martin Bastard
CS 58755
79027 NIORT cedex